

ZONES D'AFFECTATION	
Zones à bâtir	
ZC1	ZONE DE CENTRE VILLAGE 1A
ZC1B	ZONE DE CENTRE VILLAGE 1B
ZC1	ZONE DE CENTRE VILLAGE 1
ZC2	ZONE DE CENTRE VILLAGE 2
ZC2A	ZONE RESIDENTIELLE A FAIBLE DENSITE A
ZC2B	ZONE RESIDENTIELLE A FAIBLE DENSITE B
ZC2C	ZONE RESIDENTIELLE A MOYENNE DENSITE
ZM	ZONE MIXTE
ZD	ZONE D'INTERET GENERAL 1A, 1B, 2
ZACT1	ZONE D'ACTIVITES 1
ZACT2	ZONE D'ACTIVITES 2
ZAE 1	ZONE D'ACTIVITES EQUESTRES 1
ZAE 2	ZONE D'ACTIVITES EQUESTRES 2
ZPCS	ZONE DE PROTECTION DES COURS D'EAU
ZL	ZONE LIBRE
Zone agricole	
ZA	ZONE AGRICOLE
Autre zone	
AF	ARE FORESTIERE
ELEMENTS SUPERPOSES	
Secteurs superposes	
[Pattern]	CARTE DES DANGERS DE DETRAS - SECTEUR DE DANGER INDICATIF
[Pattern]	CARTE DES DANGERS DE DETRAS - SECTEUR DE DANGER RESQUEL
[Pattern]	CARTE DES DANGERS DE DETRAS - SECTEUR DE DANGER FAIBLE
[Pattern]	CARTE DES DANGERS DE DETRAS - SECTEUR DE DANGER MOYEN
[Pattern]	CARTE DES DANGERS DE DETRAS - SECTEUR DE DANGER ELEVE
[Pattern]	SECTEUR A PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
<small>EPURAGE RESERVE AU COURS D'EAU Les dispositions de l'art. 13 du RCU "inscriptions particulières aux cours d'eau" du règlement communal d'urbanisme sont applicables.</small>	

Périmètres superposés	
[Line]	PLAN D'AMENAGEMENT DE DETRAI ORLATOIRE
[Line]	PERMETTRE D'HABITAT A MANTENIR (PM)
[Line]	PERMETTRE DE PROTECTION DE LA NATURE
[Line]	PERMETTRE D'ENERGIE DE RESEAU OU CHAUFFAGE A DISTANCE
[Line]	PERMETTRE ARCHÉOLOGIQUE
[Line]	SECTEUR NON AGRICOLE
Éléments protégés superposés	
[Symbol]	ARBRE - BOISEMENT HORS FORET (en zone à bâtir)
[Symbol]	VERGER - BOISEMENT HORS FORET
[Symbol]	HAI / SURFACE BOISEE - BOISEMENT HORS FORET (en zone ou en bordure de zone à bâtir)
Selon la LPN: LES BOISEMENTS HORS FORET EN DEHORS DE LA ZONE A BÂTIR SONT PROTEGES	
[Symbol]	COURS D'EAU
[Symbol]	IMMEUBLE PROTEGE - CATEGORIES 1/2
[Symbol]	CHENIN N°3 CATEGORIE DE PROTECTION 1
[Symbol]	CHENIN N°3 CATEGORIE DE PROTECTION 2
Autres éléments superposés	
[Symbol]	BATIMENT EXISTANT NON SOUMIS A BUIS
[Symbol]	CONSERVATION DE NATURE FORESTIERE EFFECTUEE
[Symbol]	DISTANCE DE CONSTRUCTION AU COURS D'EAU
Informations indicatives	
[Symbol]	SITE POLLUE: site d'incinération / site de stockage / installation de tr
[Symbol]	ZONE "1" DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES LEGALISEES
[Symbol]	COURS D'EAU ET ETENDUE D'EAU
[Symbol]	COURS D'EAU SOUS TRACÉ - tracé exact
[Symbol]	PROJET DE NOUVEAU TRACÉ
[Symbol]	DOMAINE CFF
[Symbol]	LIGNE CFF
[Symbol]	LIGNE ELECTRIQUE
[Symbol]	CADASTRE TRANSITOIRE REMANEMENT PARCELLAIRE (RPF)
[Symbol]	PERMETTRE SECTEUR LECHELLES

LES CONTOURS DE LA ZONE A BÂTIR NE SONT PAS MENTIONNES SUR LE PAZ
 LES DONNEES NUMERIQUES SONT DISPONIBLES A L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BELMONT-BROYE: mail: administration@belmont-broye.ch, OU AU BUREAU URBASOL SA: mail: info@urbasol.ch

Mise à l'enquête publique par publication dans la feuille officielle (FO) n°7, du 18 février 2022

Adopté par le Conseil communal de la commune de Belmont-Broye, le

L'administrateur communal: Le Syndic:

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, le

Le Conseiller d'Etat, Directeur:

